

Avec **Élisabeth Angellier**, vice-présidente du réseau OncoCentre

« Être soigné bien et près de chez soi »

■ Le réseau régional de cancérologie, qui comprend les gros hôpitaux de Tours et Orléans jusqu'aux petites cliniques travaille à homogénéiser les pratiques.

Pouvez-vous nous présenter le réseau OncoCentre ?

C'est un réseau régional de cancérologie. Son objectif est de répondre à une mission d'homogénéisation des pratiques. Il y a des groupes de travail dans chacune des disciplines, et qui couvrent chaque pathologie. Ces groupes ont publié des guides, qui sont réactualisés tous les ans.

Tous les établissements de santé concernés en région Centre participent à ce réseau ?

Oui. Bien sûr, il y a les établissements phares que sont le CHU (centre hospitalier universitaire) de Tours et le CHR (centre hospitalier régional) d'Orléans, mais cela va jusqu'aux petites cliniques et petits hôpitaux. Et les groupes de travail sont ouverts à tous, même si, dans chaque pathologie, il y a des experts.

Le réseau a démarré avec les établissements hospitaliers, et puis il s'est étendu peu à peu pour atteindre tous les sites. Si on est suffisamment nombreux à jouer le jeu, même si tout le monde ne le joue pas, ça crée une dynamique. À chaque fois que l'on travaille sur un nouveau référentiel, c'est une très bonne formation continue pour tous les personnels concernés par le cancer.

En Eure-et-Loir, de nombreux malades continuent d'être envoyés à Paris.

On subit une hégémonie de réputation qui n'est plus justifiée sauf dans certains cancers très précis où il n'existe que deux ou trois lieux de soins spécialisés en France. Les médecins et la population doivent comprendre comment marche le réseau régional. Il faut que l'on communique pour dire que l'on peut être soigné bien près de chez soi. À partir de cette



VENDREDI, A CHARTRES. Élisabeth Angellier estime que les patients atteints de cancer sont humainement de mieux en mieux pris en charge.

année, les activités de cancérologie vont être soumises à agrément. Il faudra remplir un certain cahier des charges pour obtenir un agrément dans chaque sous-discipline.

Cela signifie que chaque établissement ne sera pas autorisé à traiter tous les cancers, mais que là où l'on traite tel ou tel cancer, on le traite bien ?

C'est exactement cela. Les agréments fourni-

ront des éléments rationnels dans la confiance que l'on peut accorder à tel ou tel hôpital ou clinique. Il restera des résistances d'ordre humain avec tel médecin qui continuera d'envoyer tous ses malades à Paris...

Y a-t-il des médecins dans votre réseau ?

Non, pas directement. Mais les médecins généralistes appartiennent à d'autres réseaux auprès desquels ils peuvent être informés de

À partir de cette année, les activités de cancérologie vont être soumises à agrément.

notre activité et de l'évolution des pratiques en cancérologie.

Il y a de plus en plus d'information sur les cancers, des articles de journaux, des sites Internet. Les patients sont-ils bien informés pour autant ?

Il y a beaucoup de sources, beaucoup de forums sur Internet notamment. Là, les gens racontent leur expérience, souvent difficile. Beaucoup de mes patients me disent qu'ils sont allés sur les forums, et puis qu'ils ont arrêté. Il vaut mieux les envoyer sur des sites comme celui d'OncoCentre (*), ou bien les adresser à des endroits où quelqu'un sera là pour les écouter et leur parler. Il faut tout faire pour qu'une personne ne se retrouve pas seule face à une information brute.

Être soigné pour un cancer, c'est beaucoup de technique (scanners, chimiothérapie...). Ce devrait aussi être de l'accompagnement, de l'humain. Cela manque encore.

Ça progresse, tout de même. Le côté humain est de plus en plus pris en charge. Dans le cadre du plan cancer, après les états généraux des malades qui ont exprimé cela, des psy, des infirmiers accompagnant après l'annonce du cancer ont rejoint les équipes. L'État a donné des aides financières à chaque établissement en ce sens. Des accords ont été passés pour que les consultations auprès des psychologues, des diététiciens et tous ces soins de support soient pris en charge. Il y a une volonté de l'État et des acteurs locaux pour que le travail soit vraiment de qualité.

Propos recueillis par Corinne Lefebvre.

(* www.oncocentre.org, qui renvoie également sur d'autres sites médicaux ou professionnels.

OncoCentre agréé en 2000

Le réseau OncoCentre agréé en février 2000, est, comme tous les réseaux de cancérologie régionaux, issu du premier plan cancer 2003-2007 lancé par le président Jacques Chirac.

Ces réseaux ont pour objectifs d'homogénéiser les pratiques (voir ci-dessus) ; de travailler sur l'épidémiologie (quels sont les cancers les plus répandus dans telle région, dans tel milieu professionnel...) ; de travailler sur les médicaments, comment on les utilise, comment on dépense l'argent

pour le faire (des pharmaciens sont associés pour produire des fiches de bon usage, pour s'assurer de la prescription des nouvelles molécules, pour faire des traitements pertinents).

Claude Linassier est le président d'OncoCentre, Élisabeth Angellier est vice-présidente, Patrick Heitzman est le coordinateur médical et Fabienne Chupé la coordinatrice administrative.

En Eure-et-Loir, le bureau d'Onco28 est installé 5, boulevard Chasles à Chartres. 02.37.18.59.98.

Un article tous les mois dans La République du Centre

La République du Centre prête ses colonnes au réseau OncoCentre. Tous les mois, à partir d'aujourd'hui, paraîtra un article d'information pour le grand public rédigé par un ou plusieurs membres du réseau de cancérologie. L'objectif étant de concourir à une meilleure connaissance de chacun sur ces maladies devenues si fréquentes.

L'on traitera par exemple de l'épidémiologie régionale, des signes d'alarme, des soins de support, du dépistage.

Aujourd'hui, premier volet : qu'est-ce qu'un cancer ?

« On ne devrait pas dire "le"

mais "les" cancers. Ils sont des amas de cellules mutantes, anormales. Toute tumeur n'est pas un cancer. Seul l'examen sous microscope ou par des techniques plus complexes permet de porter le diagnostic exact d'un cancer (type) et parfois de juger de son agressivité (grade).

Un cancer se cantonne d'abord à un organe (tumeur primitive). Sa gravité tient cependant au fait qu'il envoie des cellules ailleurs dans l'organisme, c'est-à-dire à son risque de dissémination, dans les ganglions ou d'autres organes. On parle alors de métastase.

Avant de traiter un malade il faut connaître l'extension ou le stade du cancer. Ceci nous est donné par des imageries, différentes selon la nature du cancer et qui sont complétées selon les symptômes du malade. En général le traitement d'un cancer localisé est plus simple, et son devenir (pronostic) meilleur.

La plupart du temps rien dans les examens de sang ne nous aide à diagnostiquer un cancer. Des modifications sanguines aident au suivi, comme les "marqueurs" qui sont des protéines liées au cancer, dont la valeur n'est pas absolue et qui peuvent ne pas s'exprimer. Si

elles sont élevées au moment du diagnostic, elles serviront dans la surveillance.

La démarche est donc toujours la même, mais les examens diffèrent.

Le temps de ce bilan est parfois long à vivre pour la personne malade, mais indispensable au choix du traitement, qui est adapté le plus finement possible.

Si nous ne trouvons pas la tumeur primitive, nous soignons en tenant compte du type et du grade, mots qui n'ont plus de secrets pour vous ! »

Angellier E.L., Linassier C ; Cancérologues

GARNET DE DEUIL

L'abbé Henri Boucherie

L'église de La Madeleine, à Chartres, devrait être pleine cet après-midi à 14 h 30 pour les obsèques de l'abbé Henri Boucherie décédé samedi à 71 ans. Cet homme brillant, proche des gens, préoccupé de donner aux laïcs toute leur place dans l'Église et passionné par la transmission de la foi, était depuis deux ans prêtre modérateur de la nouvelle paroisse de l'Épiphanie (La Madeleine et Beaulieu à Chartres et Sours). Une expérience qu'il appréciait puisqu'elle lui permettait de travailler directement avec un diacre, une religieuse et deux laïcs.

Originaire du Nord, il était arrivé à 8 ans en Eure-et-Loir. Il a fait son petit séminaire et son séminaire à Chartres. Il a longtemps été responsable de la catéchèse et de la formation des laïcs du diocèse. Une fonction qu'il a conservée lorsqu'il a été nommé, en 1988, vicaire général. Il est resté douze ans à ce poste et a côtoyé trois évêques : Mgrs Kuehn, Perrier et Aubertin. Il était le cofondateur du centre de réflexion chrétienne. L'abbé Boucherie était au repos depuis quelques jours lorsque son décès est survenu, brutalement.

Les gardes-chasse réunis en assemblée générale à la Maison de l'agriculture, à Chartres

Samedi, l'assemblée générale de l'association départementale des gardes particuliers assermentés et des gardes-chasse particuliers assermentés s'est tenue à la Maison de l'agriculture, à Chartres. Présidée par François Picard, cette réunion a rassemblé, comme chaque année, tous les adhérents (environ 150 bien qu'on compte près de 450 gardes-chasse au niveau départemental) et a permis de faire un rappel sur la réglementation.

Un des sujets principaux abordé a été celui du bracon-

nage. En effet, les gardes-chasse ont le pouvoir de dresser des procès verbaux. L'assemblée générale a également constitué l'occasion de discuter de la prochaine ouverture de la chasse ainsi que des contrôles à effectuer dans certains secteurs, parfois occupés par des gens du voyage. De nos jours, les gardes-chasse doivent passer un agrément, c'est-à-dire une formation dispensée par l'ONC (Office nationale de la chasse) ou par la Fédération des chasseurs. De même, on leur demande de porter une tenue officielle.

L'association a été créée en 2001 par son président actuel mais compte chaque année des adhérents supplémentaires. La séance s'est achevée par le verre de l'amitié. L'assemblée générale de l'ADGPA a cependant été privée cette année de certaines personnalités comme Jean-Jacques Brot, préfet d'Eure-et-Loir, campagne électorale oblige. L'association se rassemblera à Chenonville en septembre prochain à l'occasion d'une réunion d'information avant l'ouverture de la chasse.

M. A.



SAMEDI, A CHARTRES. La réunion s'est tenue sous la présidence de François Picard.